

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2023

Plan de cours
CRI 6007 – Théories de la délinquance

Mardi, de 8 h 30 à 11 h 30
En présence, local C-4141

Étienne Blais
etienne.blais@umontreal.ca

Disponibilités : sur rendez-vous

Descripteur du cours

Bilan critique des connaissances sur les caractéristiques, les processus et les causes de la délinquance juvénile et de la criminalité adulte.

Objectifs du cours

Après avoir suivi le cours, l'étudiant sera en mesure de : 1) mieux connaître différentes théories influentes, 2) poser un regard critique sur la construction des théories de la délinquance, 3) proposer des approches pour vérifier les théories, et 4) développer un cadre théorique dans le cadre d'un travail de recherche.

Approches pédagogiques

Trois principales approches pédagogiques sont employées dans le cadre du séminaire. Les premiers cours sont consacrés à des enseignements généraux sur les théories de la délinquance : définition, élaboration, utilisation et nouveaux développements théoriques. Par la suite, une grille est présentée. Cette dernière permet d'extraire les éléments centraux d'une théorie : paradigme, concepts, propositions explicites, approche méthodologique et appréciation. Enfin, les autres cours prennent la forme de discussions à propos d'ouvrages analysés par les étudiants. Les étudiants doivent préparer leur matériel avant le cours de façon à enrichir les discussions et contribuer au dynamisme du séminaire. Tous les cours sont donnés en présence à moins d'avis contraire.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

A. 1 rapport de lecture formatif : 10 points

Ce rapport de lecture fait cinq pages au maximum et porte sur un article scientifique que l'étudiant choisit parmi ceux proposés par le professeur. Ce rapport compte pour 10 points. L'étudiant doit faire le rapport pour obtenir ses points; l'évaluation est dite formative. Il s'agit du premier rapport et il permet à l'étudiant de bien se familiariser avec les éléments de la grille de lecture avant de l'appliquer à des ouvrages plus substantiels. Peu importe l'article choisi, le rapport est déposé sur StudiuM le 7 février 2023 avant le début du cours. Aucun retard ne sera toléré pour cette évaluation.

Les rapports sont évalués de la façon suivante :

1. Application de la grille
2. Argumentation et justification
3. Angle/originalité
4. Qualité de la langue
5. Participation à la discussion

B. 2 rapports de lecture : 50 points (25 points par rapport)

Les rapports de lecture font cinq pages au maximum et portent sur deux ouvrages que l'étudiant choisit parmi ceux proposés par le professeur. Les rapports sont déposés sur StudiuM avant le début du cours où l'ouvrage est abordé (voir la section sur le déroulement du cours pour les dates de remise).

Les rapports sont évalués de la façon suivante :

1. Application de la grille
2. Argumentation et justification
3. Angle/originalité
4. Qualité de la langue
5. Participation à la discussion

C. Un examen à distance : 25 points

Les consignes seront données par le professeur le 11 avril 2023. L'examen est remis sur StudiuM au plus tard le 18 avril 2023 à 17 h.

D. Présentation de la théorie : 5 points (formatif)

L'étudiant présente oralement sa théorie, c'est-à-dire ses propositions et concepts centraux, son statut empirique, son paradigme, les débats et limites relatives à cette théorie (la liste n'est pas exhaustive). Cette théorie est présentée le 17 janvier 2023. Cet exercice permet aux étudiants de se familiariser avec certaines théories en criminologie. La théorie est choisie lors du premier cours de concert avec le professeur.

E. Questions à court développement sur les lectures obligatoires : 10 points (5 points par exercice)

Ces questions permettent à l'étudiant de bien saisir les éléments centraux des lectures. Les questions sont mises en ligne une semaine avant leur remise. Les deux exercices formatifs sont à remettre sur StudiuM les 24 et 31 janvier 2023 avant le début du cours.

Présentation des travaux

Les normes de présentation et les consignes pour tous les travaux sont disponibles sur StudiumM.

Barème de notation

Notes	Points	Qualitatifs
A+	4,3	Excellent
A	4,0	
A-	3,7	
B+	3,3	Bon
B	3,0	
B-	2,7	
C+	2,3	Passage
C	2,0	
C-	1,7	
D+	1,3	Échec
D	1,0	
E	0,5	
F	0,0	
F*	0,0	
(S)	-	Succès
(E)	-	Échec

Notez que la note de passage dans un programme de 2^e cycle est de 2,7.

Déroulement du cours

Cours 1 : 10 janvier 2023 – Introduction

- Présentation du plan de cours
- Présentation du professeur et des étudiants
- Déroulement du cours
- Sélection des ouvrages à analyser
- Révision de notions de base (paradigme, perspective, théorie, concept, et proposition)
- Choix d'une théorie par les étudiants

Lectures préparatoires :

Clarke, R.V., et Cornish, D.B. (1985). Modeling Offenders' Decisions: A Framework for Research and Policy. *Crime & Justice*, 6: 147-185.

Sampson, R.J., Raudenbush, S.W., et Earls, F. (1997) Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy. *Science*, 277: 918-924.

Lecture optionnelle :

Jacques, S., et Wright, R. (2008). The Victimization-Termination Link. *Criminology*, 46: 1009-

1038.

Cours 2 : 17 janvier 2023 – Présentation des théories par les étudiants

- Présentation et discussion autour des théories
- Retour sur les notions base et lien avec les théories présentées

Cours 3 : 24 janvier 2023 – Construire et vérifier les théories

- Construction et vérification des théories : approches déductives et inductives
- Théories de la délinquance et prévention du crime : les théories du changement et l'évaluation de programmes
- Tendances actuelles : théories intégratives et appliquées à des populations aux identités différentes

Lectures obligatoires :

Stafford, M.C. et Warr, M. (1993). A Reconceptualization of General and Specific Deterrence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30: 123-135.

Lussier, P., Proulx, J., et LeBlanc, M. (2005). Criminal Propensity, Deviant Sexual Interests and Criminal Activity of Sexual Aggressors Against Women: A Comparison of Explanatory Models. *Criminology*, 43: 249-282.

Lecture optionnelle :

Chen, H.T., et Rossi, P.H. (1983). Evaluating with Sense: The Theory-Driven Approach. *Evaluation Review*, 7: 283-302.

Cours 4 : 31 janvier 2023 – Regard critique sur la construction des théories : présentation de la grille de lecture

- Présentation de la grille de lecture
- Adapter la grille : enjeux relatifs à l'approche et la validité

Lecture obligatoire :

Bernard, T.J. (1990). Twenty Years of Testing Theories: What Have We Learned and Why? *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 27: 325-347.

Lectures optionnelles :

Bélanger, A-J. (1998). Épistémologues de la science politique à vos marques ! Dans G. Bédard, L. Olivier et J-F. Thibault (Dir), *Épistémologie de la science politique* (pp. 13-58). Ste-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.

Finlay, L. (2006). "Rigour", "Ethical Integrity" or "Artistry"? Reflexively Reviewing Criteria for Evaluating Qualitative Research. *British Journal of Occupational Therapy*, 69: 319-326.

Cours 5 : 7 février 2023 – Application de la grille et discussion autour du 1^{er} article

- Discussion sur “Foundation for a General Strain Theory of Crime and Delinquency”

Lectures obligatoires :

Agnew, R. (1992). Foundation for a General Strain Theory of Crime and Delinquency. *Criminology*, 30: 47-87.

Klinger, D.A. (1997). Negotiating Order in Patrol Work: An Ecological Theory of Police Response to Deviance. *Criminology*, 35: 277-306.

Cours 6 : 14 février 2023 – Application de la grille et discussion autour du 2^e article

- Discussion sur “Negotiating Order in Patrol Work: An Ecological Theory of Police Response to Deviance”

Cours 7 : 21 février 2023 – Retour sur la grille

- Retour et discussion autour des éléments de la grille : points forts et points à améliorer
- Rencontres individuelles

Cours 8 : 28 février 2023 – Semaine d’activités libres

Cours 9 : 7 mars 2023 – Premier ouvrage

- Discussion en classe sur le premier ouvrage

Cours 10 : 14 mars 2023 – Semaine libre pour la lecture de l’ouvrage

Cours 11 : 21 mars 2023 – Deuxième ouvrage

- Discussion en classe sur le deuxième ouvrage

Cours 12 : 28 mars 2023 – Semaine libre pour la lecture de l’ouvrage

Cours 13 : 4 avril 2023 – Troisième ouvrage

- Discussion en classe sur le troisième ouvrage

Cours 14 : 11 avril 2023 – examen final

Cours 15 : 18 avril 2023 – Remise de l'examen

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Agnew, R. (1992). Foundation for a General Strain Theory of Crime and Delinquency. *Criminology*, 30: 47-87.

Alpert, G.P., et Dunham, R.G. (2004). *Understanding police use of force: officers, suspects, and reciprocity*. Cambridge: Cambridge University Press.

Bélangier, A-J. (1998). Épistémologues de la science politique à vos marques ! Dans G. Bédard, L. Olivier et J-F. Thibault (Dir), *Épistémologie de la science politique* (pp. 13-58). Ste-Foy : Les Presses de l'Université du Québec.

Bernard, T.J. (1990). Twenty Years of Testing Theories: What Have We Learned and Why? *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 27: 325-347.

Chen, H.T., et Rossi, P.H. (1983). Evaluating with Sense: The Theory-Driven Approach. *Evaluation Review*, 7: 283-302.

Clarke, R.V., et Cornish, D.B. (1985). Modeling Offenders' Decisions: A Framework for Research and Policy. *Crime & Justice*, 6: 147-185.

Cusson, M. (2015). *Les homicides: criminologie historique de la violence et de la non-violence*. Montréal, QC : Hurtubise.

Finlay, L. (2006). "Rigour", "Ethical Integrity" or "Artistry"? Reflexively Reviewing Criteria for Evaluating Qualitative Research. *British Journal of Occupational Therapy*, 69: 319-326.

Gottfredson, M., et Hirschi, T. (1990). *A General Theory of Crime*. Stanford CA: Stanford University Press.

Jacques, S., et Wright, R. (2008). The Victimization-Termination Link. *Criminology*, 46: 1009-1038.

Klinger, D.A. (1997). Negotiating Order in Patrol Work: An Ecological Theory of Police Response to Deviance. *Criminology*, 35: 277-306.

Laub, J.H., et Sampson, R.J. (2003). *Shared Beginnings, Divergent Lives: Delinquent Boys to Age 70*. Cambridge MA: Harvard University Press.

Lussier, P., Proulx, J., et LeBlanc, M. (2005). Criminal Propensity, Deviant Sexual Interests and Criminal Activity of Sexual Aggressors Against Women: A Comparison of Explanatory Models. *Criminology*, 43: 249-282.

Sampson, R.J., Raudenbush, S.W., et Earls, F. (1997) Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy. *Science*, 277: 918-924.

Stafford, M.C. et Warr, M. (1993). A Reconceptualization of General and Specific Deterrence. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30: 123-135.

Tittle, C.R. (1995). Control balance: Toward a general theory of deviance. Boulder CO: Westview Press.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :

<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de l'enseignant. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours. À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire dans son centre étudiant et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme. De plus amples renseignements se trouvent à l'adresse suivante : [https://safire.umontreal.ca/public/FAS/safire/Documents/Protocole formulaire re vision notes f orm.pdf](https://safire.umontreal.ca/public/FAS/safire/Documents/Protocole_formulaire_re_vision_notes_f orm.pdf).

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de

10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut pas dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire dans son centre étudiant et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.